



DANONE

Paris, le 26 avril 2012

Assemblée Générale 2012 de Danone

Les actionnaires de Danone ont approuvé l'ensemble des résolutions lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour.

61,01% du capital social de Danone était présent ou représenté à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2011 et a décidé de distribuer un dividende en numéraire de 1,39 euro par action. La date de détachement du dividende de l'action est fixée au mardi 8 mai 2012. Le dividende sera payable à partir du vendredi 11 mai 2012.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé toutes les autres résolutions présentées et notamment la nomination de Madame Mouna Sepehri, Madame Virginia Stallings et de Monsieur Jacques-Antoine Granjon en qualité d'administrateurs ainsi que l'ensemble des mandats des administrateurs présentés au renouvellement.

Les présentations, les résultats des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le vendredi 27 avril 2012 sur le site Internet de Danone (www.finance.danone.fr).

A propos de Danone

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre.

Le groupe, dont les produits sont présents sur les 5 continents, compte plus de 180 sites de production et environ 100 000 collaborateurs. En 2011, Danone a enregistré un chiffre d'affaires de 19 milliards d'euros, dont plus de la moitié est réalisée dans les pays émergents. Le groupe bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les Produits Laitiers Frais, la Nutrition Infantile, les Eaux en bouteille et la Nutrition Médicale. Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.